

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES 2026
DÉCLARATION INITIALE

 en cas de création d'établissement ou de changement
d'exploitant intervenu en 2025

DÉPARTEMENT	
COMMUNE DU LIEU D'IMPOSITION	

TIMBRE À DATE DU SERVICE

 Renvoyez un exemplaire AVANT LE 1^{er} JANVIER 2026 au service des impôts des entreprises ci-dessus,
auquel vous pouvez vous adresser pour tout renseignement.

 ACCUEIL : Horaires disponibles sur impots.gouv.fr

ou téléphonez au :

ou messagerie :

A1 Identification de l'entreprise

COMPLÉTER ou RECTIFIER dans la partie droite les mentions absentes ou erronées

Dénomination ou nom et prénom

1

Activités exercées

2

Adresse dans la commune

3

Adresse où doit être envoyé l'avis d'imposition en cas d'édition sous format papier

4

Numéro SIRET de l'établissement

5

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code de l'activité de l'établissement (NACE)

6

--	--	--	--	--	--

Inscription au registre national des entreprises en tant qu'entreprise du secteur des métiers et de l'artisanat

7

OU

NON

Comptable de l'entreprise (Nom, adresse, n° de téléphone et adresse électronique)

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

A2 Activité professionnelle exercée de mon domicile ou exercée en clientèle

 Si vous ne disposez d'aucun autre local cochez la case

 Précisez la surface occupée pour les besoins
de l'activité exercée à domicile : m²

 Nom et adresse de la personne ayant établi la déclaration si elle ne
fait pas partie du personnel salarié de l'entreprise.

 À..... le.....
Signature

Téléphone :

Adresse électronique :

A3 Origine de l'établissement (case à cocher)

<input type="checkbox"/> Création d'établissement	<input type="checkbox"/> Début d'activité	<input type="checkbox"/> Transfert d'activité
<input type="checkbox"/> Acquisition d'établissement	<input type="checkbox"/> Apport	<input type="checkbox"/> Scission

A4 Identification de l'ancien exploitant ⁽¹⁾

Dénomination ou Nom et Prénom	
Activité exercée	

B1 Renseignements pour l'ensemble de l'entreprise (période de référence : année civile 2024 ou exercice de 12 mois clos en 2024)

Entreprise créée en 2025			Entreprise existante en 2024				
Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)			1/...../.....			Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)
Salariés au cours de l'année civile 2025 ⁽²⁾			2		,		Salariés au cours de l'année civile 2024 ⁽²⁾
dont	Apprentis sous contrat	3		,			Apprentis sous contrat
	Handicapés physiques	4		,			Handicapés physiques
Dont affectés à une activité artisanale			5		,		Dont affectés à une activité artisanale
Chiffre d'affaires HT ou recettes HT estimés pour 2025 ⁽³⁾			6			Chiffre d'affaires HT ou recettes HT en 2024 ⁽³⁾ (ou de l'exercice clos en 2024, lorsque sa durée est égale à 12 mois mais ne coïncide pas avec l'année civile)	13
Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation estimées pour 2025 ⁽⁴⁾			7			Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation en 2024 ⁽⁴⁾	14

B2 Renseignements pour l'établissement

Si cet établissement est celui où est exercée l'activité à titre principal, cochez la case ⁽⁵⁾	1	
Nombre de salariés employés par l'établissement au cours de l'année civile 2025 ⁽⁶⁾	2	,
Activités à caractère saisonnier, indiquer la durée d'exploitation en semaines (cocher la case) ⁽⁷⁾		Durée d'exploitation pour le nouvel établissement en 2025 (en semaines)
		3
		Durée d'exploitation normalement prévue en 2026 (en semaines)
		4
Micro-entrepreneur bénéficiant du régime micro-social prévu à l'article L. 613-7 du code de la sécurité sociale (cocher la case) ⁽⁸⁾		Indiquer la date d'entrée dans le statut de micro-entrepreneur (jj/mm/aaaa)
Activité professionnelle exercée à temps partiel ou pendant moins de 9 mois de l'année, cocher la case	6	
En cas d'éolienne produisant de l'énergie électrique, cocher la case ⁽⁹⁾	7	
Date de raccordement au réseau de l'installation produisant de l'énergie électrique (jj/mm/aaaa) ⁽¹⁰⁾	8	
Pour les ouvrages hydrauliques, indiquer le prorata hydraulique relatif à la commune d'imposition (nombre avec deux chiffres après la virgule) ⁽¹¹⁾	9	,
		%

C Biens du nouvel établissement passibles d'une taxe foncière⁽¹²⁾

Informations obligatoires sauf si elles ont été fournies en réponse à la lettre d'accueil adressée par l'administration lors de la prise en compte de la création de l'établissement. En vertu de l'article 1729 B.2 du code général des impôts, les omissions ou inexacititudes constatées dans un document qui doit être remis à l'administration fiscale entraînent l'application d'une amende de 15 € par omission ou inexacititude sans que le total des amendes applicables aux documents devant être produits simultanément puisse être inférieur à 60 € ni supérieur à 10 000 €. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état établi sur ce même modèle.

Bien n° 1

Nature du bien ⁽¹³⁾	1	
Adresse du bien, n° de parcelle	2	
Situation du bien (bâtiment, étage, escalier)	3	
Le cas échéant, numéro de lot dans la copropriété, et joindre un plan des locaux	4	
Identité de l'occupant précédent	5	
Date de début d'occupation du bien	6	
Superficie totale des locaux en m ²	7	

Détaillez ci-dessous (en m²) l'affectation de la superficie à usage :

- Professionnel	8	
- Industriel	9	
- Commercial	10	
- Habitation	11	

Détaillez ci-dessous (en m²) l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :

- Magasin	12	
- Entrepôt	13	
- Bureaux	14	
- Autres à préciser	15	

Vous êtes (cocher une case ci-dessous) :

- Propriétaire	16	<input type="checkbox"/>	
- Locataire Dans l'affirmative, veuillez joindre la copie du bail et préciser le nom et l'adresse du propriétaire	17	<input type="checkbox"/>	Nom et adresse du propriétaire :
- Sous-locataire Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, du titulaire du bail et joindre le contrat de sous location	18	<input type="checkbox"/>	Nom et adresse du propriétaire : - Nom du titulaire du bail :
- En domiciliation commerciale Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat de domiciliation commerciale	19	<input type="checkbox"/>	Nom et adresse du propriétaire : - Nom de la société hébergeante :
- En domiciliation à titre gratuit Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat ou la convention de domiciliation	20	<input type="checkbox"/>	Nom et adresse du propriétaire : - Nom de la société hébergeante :
Si vous partagez des locaux, veuillez indiquer le SIREN des autres utilisateurs et la répartition en % ou en m ²	21		
Si vous disposez de places de parkings réservées exclusivement à l'exercice de votre activité professionnelle, préciser leur nombre et leur adresse si cette dernière est différente de celle de votre activité professionnelle.	22	<input type="checkbox"/>	Nombre de places : Adresse :
Si vous êtes membre d'une SCM, SCP ou SEL, veuillez indiquer son SIREN et la surface du bien occupée à titre privatif (indiquer «0» en l'absence d'activité exercée hors SCP, SCL)	23	SIREN :	Surface en m ² :

Si vous êtes loueur en meublé, précisez la nature du local loué :

- local d'habitation personnelle classé « meublé de tourisme »	24	<input type="checkbox"/>	
- local d'habitation personnelle loué meublé autre que ceux visés aux 1 ^{er} et 2 ^{de} de l'art. 1459 du CGI	25	<input type="checkbox"/>	
- autre local loué meublé	26	<input type="checkbox"/>	
Pour les biens bénéficiant de la réduction prévue à l'article 1518 A bis du CGI, indiquer le pourcentage de réduction (100, 75, 50 ou 25) et la 1 ^{re} année d'entrée du bien dans la base d'imposition. ⁽¹⁴⁾	27	- Pourcentage de réduction : - 1 ^{re} année d'entrée du bien :	

D Principales exonérations

Veuillez indiquer l'exonération de CFE pour laquelle vous désirez opter en cochant dans la partie droite la case correspondant à votre choix (une seule ligne de choix possible)

D1 Exonérations accordées sur délibérations des collectivités locales		CFE		
Entreprises nouvelles (art. 1464 B du CGI) ⁽¹⁵⁾ du régime de l'article 44 <i>sexies</i> du CGI		1		
Création d'établissement dans une zone France ruralités revitalisation ou France ruralités revitalisation «plus» réalisée par une entreprise qui bénéficie du régime prévu à l'article 44 <i>quindecies A</i> du CGI) ⁽¹⁶⁾		2		
Créations d'établissement (art. 1478 <i>bis</i> du CGI) ⁽¹⁷⁾		3		
D2 Exonérations accordées de droit sauf délibérations contraires des collectivités locales		CFE		
Petites entreprises commerciales situées dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (art. 1466 A-I <i>septies</i> du CGI) ⁽¹⁸⁾		4		
Préciser le bien pour lequel l'exonération est demandée (adresse précise, n° de lot) :	5			
Pour chacun de ces biens, préciser par un pourcentage la proportion du local concerné affecté à l'activité exonérée :		6	%	
Exonération en faveur de certaines locations en meublé (art. 1459-3° du CGI) ⁽¹⁹⁾		CFE		
Adresse précise et n° de lot du bien	7			
Nature du local exonéré	Local classé dans les conditions prévues à l'article L. 324-1 du code de tourisme lorsque ce local est compris dans votre habitation personnelle		8	
	Tout ou partie de l'habitation personnelle donnée en location par des personnes autres que celles visées aux 1° et 2° de l'article 1459 du CGI ainsi qu'à la ligne ci-dessus		9	
D3 Exonérations nécessitant une déclaration spécifique n° 1465-SD disponible sur le site impots.gouv.fr ⁽²⁰⁾		CFE		
Exonération relative aux opérations réalisées dans les zones	- d'aide à finalité régionale (art. 1465 du CGI)		10	
	- d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises (art. 1465 B du CGI)		11	
Autres exonérations : compléter et joindre l'annexe 1447 E disponible sur le site impots.gouv.fr				

Si vous remplissez les conditions pour bénéficier d'un autre dispositif d'exonération ou d'abattement que ceux proposés ci-dessus, comme par exemple les contribuables d'outre-mer qui satisfont les conditions pour bénéficier de l'abattement de base nette de CFE prévu à l'article 1466 F du CGI, il convient de compléter et transmettre l'annexe 1447 E disponible sur le site impots.gouv.fr.

CONFIDENTIALITÉ – PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies pour l'identification et le calcul des bases d'imposition de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER) font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en oeuvre par la Direction Générale des Finances Publiques (120 rue de Bercy 75772 Paris). Ce traitement permet d'établir des rôles d'imposition et/ou des dégrèvements relatifs à la CFE et aux IFER.

Les informations concernant votre CFE et/ou vos taxes annexes et/ou votre IFER peuvent être communiquées aux collectivités territoriales.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement auprès de votre centre des finances publiques. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.